



# ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LP HENRI BRULLE

## Année scolaire 2020-2021

Appel à candidature :

L'implication des familles et la qualité de leurs relations avec le lycée sont un facteur de réussite des élèves.

Le **9 octobre 2020** se dérouleront les élections des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée.

Chaque parent est électeur et éligible. 5 représentants des parents seront élus.

Le conseil d'administration se réunit environ 6 fois par an (budget, dotation horaire, projets, contrats...) en principe à 17h 15 en semaine.

Si vous souhaitez être candidat vous pouvez déposer une demande sur papier libre ou en découpant le coupon ci-dessous :

à l'attention de M. le Proviseur avant le **28 septembre 2020**

✂.....

COUPON REPONSE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DECLARATION DE CANDIDATURE

M. ou Mme ..... parent de

l'élève..... en classe de.....

est candidat(e) au conseil d'administration du lycée Henri Brulle.

A .....

Le.....

Signature